OUTIL : Claude, version sonnet 5

PROMPT :

Identité : Agis en ingénieur pédagogique spécialisé en e-learning.

Contexte : Les deux documents joints correspondent aux fiches de cadrage sur les attendus pour un programme en e-learning. Afin de faciliter la rédaction d'un dossier, je veux regrouper les informations de ces deux fichiers. Ce texte ne sera pas lu tel quel : il va être donnée à un outil qui le transforme en schéma. Il doit donc être structuré comme un enchaînement d'étapes clairement séparées, chacune avec un début et une fin nets.

Action : rédige ce texte en 300 à 350 mots, en n'utilisant uniquement les deux documents joints. N'invente aucune information et ne comble aucun trou par une hypothèse. Décrit les étapes et les attendus d'un e-learning dans l'ordre, une phrase par étape. Pas de métaphore ni d'introduction ou de conclusion, uniquement les étapes.

Tonalité : neutre et factuel, phrase courtes et affirmatives, une idée par phrase.

Format : un paragraphe continu de 300 à 350 mots, sans puces, sans gras.

REPONSE :

Le e-learning est un dispositif organisationnel non présentiel utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation. Le format est un dispositif d'auto-apprentissage où le participant se connecte en asynchrone à une plateforme, sans réunion physique des participants. Les objectifs pédagogiques de l'action doivent être clairement exprimés dans la présentation, en précisant s'il s'agit de connaître, comprendre, appliquer, analyser, évaluer ou créer. L'action doit répondre au minimum au niveau 2 de l'analyse de Chapman, combinant contenus de base et au moins 25 % d'activités interactives. Le niveau 1, limité au visionnage passif de diaporamas ou de vidéos sans interaction, est refusé par l'Agence. Le contenu doit alterner entre apports théoriques, études de cas cliniques, synthèses et évaluations, pour garantir une participation active des apprenants. Les cas cliniques sont construits comme des scénarios évolutifs plaçant le participant en situation de pratique réflexive. Le contenu est découpé en modules ou chapitres courts, de cinq à vingt minutes chacun. Le déroulé pédagogique précise les étapes du programme devant être validées pour passer

à la suivante. La progression de l'action doit être claire, avec identification des étapes et des échéances, dans un scénario ou storyboard. Un échéancier propose des dates limites pour suivre les séquences ou l'ensemble de la formation. Les modalités conditionnelles d'accès d'un module à l'autre doivent être expliquées, selon que les modules sont indépendants ou nécessitent le suivi de modules précédents. Chaque séquence doit être évaluée, les seuls pré-tests et post-tests de début et fin de session étant insuffisants. L'action doit contenir des quiz, des tests réguliers, une correction commentée, ainsi qu'un badge ou un score. Les participants reçoivent des retours automatisés dans un délai limité inférieur à quarante-huit heures. Les apprenants doivent pouvoir poser leurs questions et interagir via un chat ou un dispositif similaire. La plateforme LMS utilisée doit permettre de suivre la progression en temps réel et d'intégrer des outils interactifs comme le quiz ou le chat. À la fin de la formation, des supports pérennes, en ligne ou téléchargeables, tels que PDF, PPT, textes ou fiches de synthèse, doivent être mis à disposition des participants. Le e-learning n'est pas adapté à l'apprentissage ou au perfectionnement de gestes techniques, ni aux formations nécessitant des mises en situation ou des jeux de rôles.

REPONSE RETRAVAILLEE :

Les objectifs pédagogiques de l'action doivent être clairement exprimés dans la présentation, en précisant s'il s'agit de connaître, comprendre, appliquer, analyser, évaluer ou créer. L'action doit répondre au minimum au niveau 2 de l'analyse de Chapman, combinant contenus de base et au moins 50 % d'activités interactives. Le niveau 1, limité au visionnage passif de diaporamas ou de vidéos sans interaction, est refusé par l'Agence. Le contenu doit alterner entre apports théoriques, études de cas pratiques, synthèses et évaluations, pour garantir une participation active des apprenants. Les cas pratiques sont construits comme des scénarios évolutifs plaçant le participant en situation de pratique professionnelle réflexive. Le contenu est découpé en modules ou chapitres courts, de cinq à vingt minutes chacun. Le déroulé pédagogique précise les étapes du programme devant être validées pour passer à la suivante. La progression de l'action doit être claire, avec identification des étapes et des échéances, dans un scénario ou storyboard. Un échéancier propose des dates limites pour suivre les séquences ou l'ensemble de la formation. Les modalités conditionnelles d'accès d'un module à l'autre doivent être expliquées, selon que les modules sont indépendants ou nécessitent le suivi de modules précédents. Chaque séquence doit être évaluée, les seuls pré-tests et post-tests de début et fin de session étant insuffisants. L'action doit contenir des quiz, des tests réguliers, une correction commentée, ainsi qu'un badge ou un score. Les participants reçoivent des retours automatisés dans un délai limité inférieur à quarante-huit heures. Les apprenants doivent pouvoir poser leurs questions et interagir via un chat ou un dispositif similaire. La plateforme LMS utilisée doit

permettre de suivre la progression en temps réel et d'intégrer des outils interactifs comme le quiz ou le chat. À la fin de la formation, des supports pérennes, en ligne ou téléchargeables, tels que PDF, power-point, textes ou fiches de synthèse, doivent être mis à disposition des participants. Le e-learning n'est pas adapté à l'apprentissage ou au perfectionnement de gestes techniques, ni aux formations nécessitant des mises en situation ou des jeux de rôles.

RESULTAT NAPKIN :

